

Les Amis de Simiane avec vous

Contact : Rosaire Amore 06.98.12.73.67

<http://www.simiane-avec-vous2008.org>

PROJET BEDOUFFE : DONNEZ VOTRE AVIS !

Enquête publique : du 28 avril au 30 mai 2008 en mairie

Présence du commissaire enquêteur : 15, 21 et 30 mai de 14h à 17h

Une enquête publique est en cours à la mairie à propos du projet d'urbanisation du « quartier Bédouffe ». Il est question d'y construire une crèche de 60 places, 50 logements sociaux, une maison de retraite de 90 places incluant un centre Alzheimer.

Si ce projet est validé, les constructions prévues ne verront le jour que dans 2 ou 3 ans au plus tôt.

NOUS SOMMES TRÈS RÉTICENTS À CE PROJET, ET POURTANT:

Nous sommes POUR des logements sociaux, mais pas dans ces conditions.

Les professionnels de l'urbanisme l'affirment : l'espace prévu pour 50 logements est beaucoup trop restreint. Il serait plus judicieux de concevoir sur ce terrain leur construction seule, sans celles de la crèche et de la maison de retraite.

De plus, il serait intéressant d'avoir une réflexion sur la pertinence de leur implantation sur ce terrain, qui risque de rester à l'écart du village, si ce projet n'est pas englobé dans une vision plus cohérente.

En outre, il faut savoir que d'autres terrains pouvant accueillir des logements sociaux existent, plus proches du village et plus favorables au lien social.

Nous sommes POUR de nouvelles places en crèche,

mais si les 35 places actuelles sont insuffisantes, 60 dans un seul établissement représentent un effectif trop important pour proposer un accueil de qualité. La création d'une crèche municipale dite "familiale" (Ce type de garde associe l'accueil chez une assistante maternelle et des activités en collectivité, sous la responsabilité d'une puéricultrice diplômée d'État) répondrait mieux aux besoins.

D'autre part, éloigner la crèche du centre d'activités du village provoquerait plus de déplacements automobiles pour les parents et les enfants (l'emplacement actuel permet une liaison piétonne très pratique avec les écoles, la bibliothèque, l'école de musique, le collège...), ce qui aurait une incidence non négligeable sur la circulation, la sécurité et l'environnement.

Nous sommes POUR une prise en charge des personnes âgées, mais les professionnels de la santé l'affirment, la maison de retraite, même si elle est nécessaire pour les personnes très dépendantes, ne convient pas toujours aux personnes âgées. D'autres solutions existent (aide à domicile, assistance quotidienne), qui soulagent les familles et évitent l'isolement ou le regroupement des personnes âgées entre elles.

Dans ce projet, rien ne figure sur l'aménagement routier, les liaisons avec la SNCF.

Depuis 1992, nombre de projets ont été menés par cette équipe municipale sans vision globale, en s'appuyant sur le fait qu'il y avait des "opportunités" (quelques exemples : cave coopérative, quartier roussillon, ...).

Ces projets ne tenaient pas compte du Plan d'Occupation des Sols défini en 1992, qui était cohérent. Ils ont fini par produire des effets gênants à retardement (non prise en compte des flux circulatoires, retardement voire empêchement de la déviation par la route de Mimet...).

Si nous critiquons le projet présenté par la mairie, c'est parce qu'il ne prend pas en compte une vision globale de l'urbanisation de Simiane.

Le travail autour du Plan local d'urbanisme commence ce mois de mai, pourquoi le projet « Bédouffe » en est-il exclu ?

Selon les architectes et spécialistes de l'urbanisme que nous avons consultés, un tel projet serait refusé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme !

Se précipiter sur une "opportunité" serait une erreur alors que l'aménagement du territoire demande une réflexion sur une vision globale de notre commune, dans une concertation tenant compte de l'avis des spécialistes et des premiers concernés: les Simianais !

Enfin, la population n'est invitée à se prononcer qu'à minima par l'enquête publique, alors que ce projet est connu de la majorité depuis près d'un an.

Il s'agit de l'avenir de notre village !

Si vous avez des questions,

n'hésitez pas à rencontrer le Commissaire Enquêteur.

Allez en Mairie écrire vos remarques,

voire vos contre-propositions pour ce projet.

Ne pas s'exprimer, c'est laisser les décideurs,

tout légitimes qu'ils soient, agir à leur guise.

VOUS N'AVEZ QUE JUSQU'AU 30 MAI 2008!